Madame la Présidente,
Madame la Ministre,
Madame la Rapporteure Générale,
Monsieur le Président de la Commission spéciale,
Mesdames et Messieurs les Rapporteurs,
Mes chers collègues,

Rien ne justifie que la moitié de la population souffre et se soumette. Rien ne l'a jamais justifié.

Ces mots sont ceux d'Yvette Roudy, ancienne Ministre des droits des femmes, récemment disparue, et elle avait raison :

Rien ne pourra jamais justifier le patriarcat.

Que chaque année 400 000 femmes soient victimes de violences psychologiques, physiques ou sexuelles. Qu'une centaine de féminicides soient encore commis chaque année.

Rien ne pourra jamais justifier non plus les horreurs endurées par les enfants.

Que chaque année 160 000 enfants soient victimes d'agression sexuelle ou de viol. Un toutes les 3 minutes.

Rien ne pourra jamais justifier l'abjection de l'inceste.

Que 7 millions de nos concitoyens en aient été victimes au cours de leur vie.

Rien ne pourra jamais justifier l'impunité.

Que 86% des plaintes déposées soient classées sans suite.
Que seulement 3% des agressions sexuelles et des viols commis sur des enfants conduisent à une condamnation.

Ces chiffres, nous les répétons inlassablement depuis des semaines, depuis des mois. Certains ont peut-être fini par s'y habituer. Pas moi.

Car ce ne sont pas des chiffres froids, ce sont des vies cabossées, abîmées, brisées.

Ce sont ces dizaines de victimes qui ont eu la force de témoigner devant les commissions d'enquête.

Ce sont ces femmes et ces enfants que j'accompagne dans ma circonscription, face à un système judiciaire à la peine pour leur apporter justice et réparation. Je pense à Shanti, à Louise, à

Cassian et Anton, à Aylan, à leurs mères qui se battent pour faire valoir leurs droits.

C’est pour elles que je me suis engagée dans l’élaboration de cette proposition de loi.

Ce texte, c’est aussi pour protéger les témoins et les lanceurs d’alerte que nous l’avons construit. Pour qu’ils n’aient plus jamais à subir les conséquences d’avoir seulement voulu protéger un enfant. Infinie reconnaissance à ces femmes et ces hommes qui ne détournent pas le regard et brisent la loi du silence avec courage.

Je forme le vœu que cette proposition de loi amorce un virage radical dans la manière dont notre pays considère ses enfants, leur parole, s’attache à garantir leur sécurité physique, psychique et affective. Parce que l’intérêt supérieur de l’enfant doit devenir la priorité de tous les adultes de la nation et pas seulement de quelques-uns contre tous les autres.

Je remercie toutes les associations féministes et enfantistes, dans toute votre diversité mais dans toutes vos complémentarités et c’est émouvant de vous voir aujourd’hui ici en tribune parce que sans vous cette proposition de loi n’aurait probablement jamais vu le jour. La responsabilité dont vous

avez su faire preuve nous a obligées tout au long de nos travaux.

Je veux également remercier celle qui incarne et porte cette proposition de loi depuis 2 ans. Chère Céline, tu es parvenue à faire travailler ensemble 250 parlementaires issus de 8 groupes politiques différents et 150 associations féministes et enfantistes. Mais quel exploit !

Tu as démontré que les socialistes continuaient d'être à l'avant-garde des combats féministes et enfantistes !

Nous nous apprêtons à vivre un moment historique, un tournant sociétal, parce que oui cette proposition de loi s'inscrit dans le droit fil de ces réformes qui ont changé la vie :

- Grâce au socle minimal d'actes d'enquête et aux unités spécialisées, nous allons réduire ces 94% de classements sans suite, les victimes de viol seront enfin entendues !

- Avec l'extension de la prescription glissante aux victimes majeures, nous allons permettre à des milliers de femmes de faire valoir leurs droits et de demander réparation !

- Avec la création d'une infraction spécifique d'inceste et l'ajout des cousins germains à la définition pénale de l'inceste, nous allons en faire un véritable interdit !

- Avec la création d'un entretien individuel pour évaluer chaque année le bien être de chaque enfant, nous allons entrer dans l'ère de la prévention, du dépistage, du repérage systématique !

- Avec la création d'un parcours de soins pris en charge intégralement par l'Assurance-maladie, nous allons offrir à toutes celles et ceux dont les vies ont été brisées une perspective de reconstruction !

Vous l'aurez compris, c'est avec une immense fierté que les députés socialistes voteront pour cette proposition de loi et passeront le relais au Sénat, chère Madame Laurence Rossignol.

Bien-sûr, pour qu'elle change réellement la vie de toutes les victimes, nous devrons nous battre dans les prochaines semaines, pour que les dispositions relatives aux femmes étrangères soient rétablies. N'en déplaise aux obsessions racistes et xénophobes de l'extrême-droite et du Rassemblement National !

Il appartient désormais au Gouvernement de respecter sa parole en allouant les moyens budgétaires indispensables. Pas les 1,5 milliards déjà engagés ! Pas les 50 millions inscrits au budget !

J’en appelle solennellement au Premier Ministre pour débloquer dans le budget 2027 les sommes nécessaires au déploiement.

Les victimes vous regardent, ne les décevez pas !